COMPTE RENDU N° 2020-11

Réunion du 7 décembre 2020 à 20h30

L'an deux mil vingt, le sept décembre conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel DEMOLDER, Maire.

<u>PRESENTS</u>: Michel DEMOLDER, Stéphane MÉNARD, Agnès GUILLET, Evelyne OLLIVIER-LORPHELIN, Frédéric GOURDAIS, Dominique JACQ, Didier LE GOFF, Bernadette DENIS, Anne JOUET, Sylvie BERNARD, Romuald FRISSON, Laëtitia GAUTIER, Nadège LETORT, Antoine SIMONNEAU, Alexandre MOREL, Nicolas RATY, Pascal COULON, Dominique CANNESSON, Espérance HABONIMANA.

PROCURATION DE VOTE ET MANDATAIRE: Mourad ZEROUKHI a donné procuration à Evelyne OLLIVIER-LORPHELIN, Muriel BLOUIN a donné procuration à Stéphane MENARD, Caroline BERTAUD a donné procuration à Frédéric GOURDAIS, Anthony BOSSARD a donné procuration à Alexandre MOREL, Yvon LEGOFF a donné procuration à Dominique CANNESSON, Maryse AUDRAN a donné procuration à Espérance HABONIMANA, Farida AMOURY a donné procuration à Pascal COULON.

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: Mourad ZEROUKHI, Muriel BLOUIN, Caroline BERTAUD, Anthony BOSSARD, Yvon LE GOFF, Maryse AUDRAN, Farida AMOURY.

<u>ABSENTS</u>: Valérie FORNARI. <u>SECRETAIRE</u>: Dominique JACQ.

Date de la convocation : 1er décembre 2020.

ORDRE DU JOUR

- 1- Syndicat Intercommunal de Musique Contribution des communes : modalités des appels de fonds
- 2- Administratif renouvellement convention FGDON 35
- 3- Convention crèche Vivamini
- 4- Rennes Métropole Rapport d'activités et de développement durable Année 2019
- 5- Rapport annuel 2019 sur le Prix et la Qualité des Services d'Eau Potable
- 6- Finances tarifs municipaux 2021
- 7- Finances Budget annexe Z.A. Pont-Mahaud stocks 2020 : Décision Modificative n°1
- 8- Finances Budget principal Commune Décision Modificative n°4
- 9- Délégations des attributions du Conseil Municipal au Maire (art.L.2122.22 du CGCT)
- 10- Divers

Election d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance 9 novembre 2020

Rapporteur: M. Michel DEMOLDER, Maire.

Le secrétaire de séance est désigné au début de chaque séance du conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT). La désignation du secrétaire de séance doit figurer sur tout extrait du registre des délibérations. Il est fait procéder à l'élection d'un secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 9 novembre 2020, dont un exemplaire a été adressé à chaque conseiller municipal, est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Ce point de l'ordre du jour fera l'objet d'un vote.

Monsieur le Maire ajoute un point à l'ordre du jour :

- Administratif – démission conseiller municipal syndicat de restauration

2020-92 Syndicat Intercommunal de Musique - Contribution des communes : modalités des appels de fonds

Michel DEMOLDER, Maire, présente le dossier :

En début d'exercice le Syndicat Intercommunal pour l'enseignement de la Musique Rive Sud ne dispose pas de fonds pour pallier aux dépenses des charges obligatoires.

Aussi, il est nécessaire de demander à chacune des communes, en début d'exercice, un acompte correspondant à 30% de la contribution de l'exercice précédent. La somme restante à recouvrir se fera après le vote du budget en 2 appels de fonds.

Le comité syndical décide des modalités des appels de fonds des contributions des communes de la façon suivante :

- En janvier, un acompte de 30% correspondant à la contribution de l'exercice de l'année précédente.
- Après le vote du budget, un appel des fonds correspondant à 40% de la somme restante des contributions de l'exercice à couvrir.
- Fin mai, un troisième appel de fond correspondant au solde de la contribution annuelle concernée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide :

- D'ACCEPTER les nouvelles modalités d'appels de fonds du Syndicat Intercommunal de la Musique Rive Sud
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant

2020-93 Administratif – renouvellement convention FGDON 35

Michel DEMOLDER, Maire, présente le dossier :

La commune de Pont-Péan bénéficie des services de la FGDON 35 depuis de nombreuses années. La convention qui lie la commune à la FGDON arrive à son terme, il est proposé au conseil municipal de signer une nouvelle convention pour la période 2021/2024.

Dans le but d'améliorer et de pérenniser l'offre de services distribués par la FGDON 35, une contribution financière annuelle et forfaitaire est demandée aux communes pour participer aux frais de fonctionnement et d'investissement rattachés.

Cette contribution est calculée au prorata du nombre d'habitants est gérée de manière mutualiste afin de maintenir une participation financière peu élevée.

Pour la commune de Pont-Péan (entre 3000 et 5000 habitants) le montant est de 210€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention avec la FGDON pour la période 2021/2024.

2020-94 Convention crèche VivaMini

Michel DEMOLDER, Maire, présente le dossier :

La présente convention a pour objet de contractualiser le partenariat entre la médiathèque municipale de Pont Péan et la crèche VivaMini de Pont Péan.

Afin de développer l'accès aux livres auprès du public de la crèche (10 enfants de 0 à 3 ans), des documents (livres, magazines et CD) seront prêtés à la crèche VivaMini de Pont Péan.

L'adhésion sera gratuite pour une année, de date à date, reconductible.

Afin de concilier l'offre de documents proposé au public de la médiathèque municipale dans son fonctionnement quotidien et l'intérêt pour le public de la crèche, la crèche VivaMini de Pont Péan pourra emprunter dix documents (comprenant des livres, des magazines et des CD) pour une période de 1 mois maximum. En plus, une sélection de documents pourra être réalisée à la demande, par les bibliothécaires, sur une thématique particulière.

Lors du fonctionnement habituel de la médiathèque (c'est à dire hors mode médiadrive), le choix des documents (hormis pour la sélection thématique) sera réalisé sur place et sur rendez-vous, en dehors des heures d'ouverture au public, par les personnels agréés de la crèche.

En monde médiadrive, le choix de documents sera réalisé à distance, en ligne, par téléphone ou par mail auprès des bibliothécaires.

Les documents prêtés à la crèche VivaMini de Pont Péan sont destinés à être consultés par le public de la crèche ; ils ne seront pas prêtés aux familles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec deux vote CONTRE (Dominique CANNESSON et Yvon LE GOFF) et 24 POUR, décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente convention.

2020-95 Rennes Métropole – Rapport d'activités et de développement durable Année 2019

Michel DEMOLDER, Maire, présente le dossier :

« L'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales prévoit, dans un souci de transparence administrative, que soit réalisé un rapport retraçant l'activité des établissements publics de coopération intercommunale ».

Le rapport d'activités et de développement durable de Rennes Métropole de 2019 a été adressé aux maires des communes membres de Rennes Métropole afin qu'une communication en soit faite en séance publique du conseil municipal.

M. le Maire, vice-président de Rennes Métropole, présentera aux élus la nouvelle édition du rapport d'activités de Rennes Métropole.

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2019 de la communauté d'agglomération de Rennes Métropole.

2020-96 Rapport annuel 2019 sur le Prix et la Qualité des Services d'Eau Potable

Michel DEMOLDER, Maire, présente le dossier :

Le rapport annuel 2019 sur le Prix et la Qualité des Services d'eau potable (RPQS) a été approuvé par les élus de la Collectivité Eau du Bassin Rennais lors du Comité du 3 novembre 2020.

Il regroupe les données liées à la protection de la ressource, à la production d'eau potable et à sa distribution au sein des 56 communes du Bassin rennais. Il a pour objet de présenter l'ensemble des missions et actions réalisées par la Collectivité Eau du Bassin rennais durant l'année 2019, des performances des services et des investissements en cours ou à venir.

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2019 sur le Prix et la Qualité des Services d'Eau Potable.

2020-97 Finances - Tarifs municipaux 2021

Michel DEMOLDER, Maire, présente le dossier :

Finances - Tarifs municipaux 2021 - Pôle Enfance Jeunesse Vie Scolaire - tarifs municipaux - Temps du midi avec repas – Périscolaire - Accueil de loisirs

A- TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE - TEMPS DU MIDI

Un bilan de fonctionnement a été effectué sur l'année scolaire septembre 2019 - août 2020 sur la fréquentation du restaurant municipal, la répartition des repas par tarifs, ainsi qu'un bilan comptable.

Il est observé que :

- Le nombre de **repas servis** dans le cadre des journées d'ouverture de **l'accueil de loisirs** est de 3 530 (4 882 en 2018-2019), pour 81 jours de fonctionnement (93 jours en 2018-2019), soit une moyenne de 44 **repas par jour** de fonctionnement (52 en 2018-2019),
- Le nombre de **repas servis** dans le cadre du **restaurant scolaire** est de : 29 962 (42 734 en 2018-2019), le nombre de repas servis en **moyenne par jour est de 263** (305 en 2018-2019). Cette baisse de 30% du nombre de repas fournis sur l'année écoulée s'explique par le contexte sanitaire (fermeture du service du 16/03 au 13/05/2020, fonctionnement très restreint du 14 au 24/05, un peu élargi du 25/05 au 19/06 et plus important à compter du 22/06).

Les **charges fixes de fonctionnement de 31 221 €** (30 034 € en 2018-2019) comprennent l'eau, l'énergie, les frais d'entretien et de réparation, les contrats de maintenance, les assurances, les frais liés à la facturation du service.

Ces charges restent malgré tout sensiblement stable (des dépenses supplémentaires d'hygiène et nettoyage des locaux certes, mais une diminution des dépenses de fluides sur la période de confinement).

Les dépenses de personnel s'élèvent à 210 929 € (212 576 € en 2018-2019). Il est à noter un maintien des rémunérations et des ventilations analytiques des agents sur le temps du midi.

Récapitulatif :	2019-2020	Année scolaire 2018-2019 Pour mémoire
Le nombre total de repas livrés au restaurant scolaire	33 492	47 616
Le prix « moyen » d'achat de repas auprès du syndicat de restauration	3,73 €	3,69€ (enfants et adultes confondus)
Le prix de revient d'un repas (achat au syndicat + service communal)	11,53 €	9,17 €
Le prix « moyen » de facturation aux familles tous tarifs confondus	4,12 €	4,35 €
Le déficit par repas (prise en charge communale)	7,41 €	4,82 €

Total des dépenses (frais de personnel, frais du bâtiment, achat de repas)		386 004 €		436 490 €		
Total des recettes de facturation aux familles		137 847 €		206 944 €		
La participation communale totale (déficit) pour le temps du midi		248 157 € soit +8	%	229 546 €		
Catégorie	Quotients familiaux	2019	202	20	Proposition 2021	
1	QF>2500	6.22€	6.2	5€	6.25€	
2	1700 <qf<2500< td=""><td>5.92€</td><td>5.9</td><td>5€</td><td>5.95€</td></qf<2500<>	5.92€	5.9	5€	5.95€	
3	1500 <qf<1700< td=""><td>5.51€</td><td>5.5</td><td>4€</td><td>5.54€</td></qf<1700<>	5.51€	5.5	4€	5.54€	
4	1250 <qf<1500< td=""><td>5.30€</td><td>5.3</td><td>3€</td><td>5.33€</td></qf<1500<>	5.30€	5.3	3€	5.33€	
5	1050 <qf<1250< td=""><td>4.90€</td><td>4.9</td><td>2€</td><td>4.92€</td></qf<1250<>	4.90€	4.9	2€	4.92€	
6	850 <qf<1050< td=""><td>4.59€</td><td>4.6</td><td>1€</td><td>4.61€</td></qf<1050<>	4.59€	4.6	1€	4.61€	
7	650 <qf<850< td=""><td>3.69€</td><td>3.7</td><td>1€</td><td>3.71€</td></qf<850<>	3.69€	3.7	1€	3.71€	
8	450 <qf<650< td=""><td>2.42€</td><td>2.4</td><td>2€</td><td>2.42€</td></qf<650<>	2.42€	2.4	2€	2.42€	
9	QF<450	1.25€	1.2	5€	1.25€	
Adulte	/	7.34€	7.3	8€	7.38€	

B- TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE

Catágori	Quotient	2019	2020	Dropo	2019	2020	Drono	2019	2020	Drono	2019	2020	Drono	2019	2020	Drono
Catégori				Propo			Propo		Soir	Propo			Propo			Propo
е	S	Matin	Mati	sition	Matin	Matin	sition	Soir		sition	Soir	Soir	sition	Mercr	Mercr	sition
	familiaux	à	n à	2021	à	à	2021	jusqu'	jusqu'	2021	jusqu' `	jusqu'	2021	edi	edi	2021
		partir	partir	(+1%)	partir	partir	(+1%)	à	à	(+1%)	à	à	(+1%)			(+1%)
		de	de		de	de		18h00	18h00		18h45	18h45				
		7h30	7h30		8h00	8h00										
1	QF>2500	2.50€	2.53€	2.56€	2.24€	2.26€	2.28€	3.37€	3.40€	3.43€	5.25€	5.30€	5.35€	2.24€	2.26€	2.28€
2	1750 <qf< td=""><td>2.35€</td><td>2.37€</td><td>2.39€</td><td>2.14€</td><td>2.16€</td><td>2.18€</td><td>3.16€</td><td>3.19€</td><td>3.22€</td><td>5.00€</td><td>5.05€</td><td>5.10€</td><td>2.14€</td><td>2.16€</td><td>2.18€</td></qf<>	2.35€	2.37€	2.39€	2.14€	2.16€	2.18€	3.16€	3.19€	3.22€	5.00€	5.05€	5.10€	2.14€	2.16€	2.18€
	<2500															
3	1500 <qf< td=""><td>2.19€</td><td>2.21€</td><td>2.23€</td><td>2.04€</td><td>2.06€</td><td>2.08€</td><td>3.01€</td><td>3.04€</td><td>3.07€</td><td>4.69€</td><td>4.74€</td><td>4.79€</td><td>2.04€</td><td>2.06€</td><td>2.08€</td></qf<>	2.19€	2.21€	2.23€	2.04€	2.06€	2.08€	3.01€	3.04€	3.07€	4.69€	4.74€	4.79€	2.04€	2.06€	2.08€
	<1750															
4	1250 <qf< td=""><td>2.14€</td><td>2.16€</td><td>2.18€</td><td>1.94€</td><td>1.96€</td><td>1.98€</td><td>2.86€</td><td>2.89€</td><td>2.92€</td><td>4.49€</td><td>4.53€</td><td>4.58€</td><td>1.94€</td><td>1.96€</td><td>1.98€</td></qf<>	2.14€	2.16€	2.18€	1.94€	1.96€	1.98€	2.86€	2.89€	2.92€	4.49€	4.53€	4.58€	1.94€	1.96€	1.98€
	<1500															
5	1050 <qf< td=""><td>2.04€</td><td>2.06€</td><td>2.08€</td><td>1.73€</td><td>1.75€</td><td>1.77€</td><td>2.65€</td><td>2.68€</td><td>2.71€</td><td>4.23€</td><td>4.27€</td><td>4.31€</td><td>1.73€</td><td>1.75€</td><td>1.77€</td></qf<>	2.04€	2.06€	2.08€	1.73€	1.75€	1.77€	2.65€	2.68€	2.71€	4.23€	4.27€	4.31€	1.73€	1.75€	1.77€
	<1250															
6	850 <qf<< td=""><td>1.89€</td><td>1.91€</td><td>1.93€</td><td>1.68€</td><td>1.70€</td><td>1.72€</td><td>2.55€</td><td>2.58€</td><td>2.61€</td><td>3.93€</td><td>3.97€</td><td>4.01€</td><td>1.68€</td><td>1.70€</td><td>1.72€</td></qf<<>	1.89€	1.91€	1.93€	1.68€	1.70€	1.72€	2.55€	2.58€	2.61€	3.93€	3.97€	4.01€	1.68€	1.70€	1.72€
	1050															
7	650 <qf<< td=""><td>1.41€</td><td>1.42€</td><td>1.43€</td><td>1.26€</td><td>1.27€</td><td>1.28€</td><td>1.92€</td><td>1.94€</td><td>1.96€</td><td>3.74€</td><td>3.78€</td><td>3.82€</td><td>1.26€</td><td>1.27€</td><td>1.28€</td></qf<<>	1.41€	1.42€	1.43€	1.26€	1.27€	1.28€	1.92€	1.94€	1.96€	3.74€	3.78€	3.82€	1.26€	1.27€	1.28€
	850															
8	450 <qf<< td=""><td>0.76€</td><td>0.77€</td><td>0.78€</td><td>0.71€</td><td>0.72€</td><td>0.73€</td><td>1.01€</td><td>1.02€</td><td>1.03€</td><td>1.52€</td><td>1.54€</td><td>1.56€</td><td>0.71€</td><td>0.72€</td><td>0.73€</td></qf<<>	0.76€	0.77€	0.78€	0.71€	0.72€	0.73€	1.01€	1.02€	1.03€	1.52€	1.54€	1.56€	0.71€	0.72€	0.73€
	650															
9	QF<450	0.40€	0.40€	0.40€	0.35€	0.35€	0.35€	0.60€	0.61€	0.61€	0.80€	0.81€	0.81€	0.35€	0.35€	0.35€

Retard après 18h45 : 5€ le quart d'heure, tout quart d'heure commencé sera dû.

C- TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH)

Catégorie	Quotients	Journée	Demi-	Journée	Demi-	Proposition	Proposition
	familiaux	2019	Journée	2020	journée	2021 (+1%)	2021 (+1%)
			2019		2020	journée	demi-
							journée
1	QF>2500	14.28€	10.25€	14.42€	10.35€	14.56€	10.45€
2	1750 <qf<2500< td=""><td>13.57€</td><td>9.79€</td><td>13.71€</td><td>9.89€</td><td>13.85€</td><td>9.99€</td></qf<2500<>	13.57€	9.79€	13.71€	9.89€	13.85€	9.99€

3	1500 <qf<1750< th=""><th>12.75€</th><th>9.08€</th><th>12.88€</th><th>9.17€</th><th>13.01€</th><th>9.26€</th></qf<1750<>	12.75€	9.08€	12.88€	9.17€	13.01€	9.26€
4	1250 <qf<1500< td=""><td>12.44€</td><td>8.87€</td><td>12.56€</td><td>8.96€</td><td>12.69€</td><td>9.05€</td></qf<1500<>	12.44€	8.87€	12.56€	8.96€	12.69€	9.05€
5	1050 <qf<1250< td=""><td>11.53€</td><td>8.21€</td><td>11.65€</td><td>8.29€</td><td>11.77€</td><td>8.37€</td></qf<1250<>	11.53€	8.21€	11.65€	8.29€	11.77€	8.37€
6	850 <qf<1050< td=""><td>10.81€</td><td>7.75€</td><td>10.92€</td><td>7.83€</td><td>11.03€</td><td>7.91€</td></qf<1050<>	10.81€	7.75€	10.92€	7.83€	11.03€	7.91€
7	650 <qf<850< td=""><td>8.18€</td><td>5.76€</td><td>8.26€</td><td>5.82€</td><td>8.34€</td><td>5.88€</td></qf<850<>	8.18€	5.76€	8.26€	5.82€	8.34€	5.88€
8	450 <qf<650< td=""><td>5.05€</td><td>3.54€</td><td>5.10€</td><td>3.58€</td><td>5.15€</td><td>3.62€</td></qf<650<>	5.05€	3.54€	5.10€	3.58€	5.15€	3.62€
9	QF<450	3.00€	2.00€	3.03€	2.02€	3.03€	2.02€

D- MAJORATION SORTIE A LA JOURNÉE ALSH

	Tarifs majorat	ion sortie ALSH		
		2019	2020	Proposition
				2021 (+1%)
Catégorie	QF	Sortie ALSH	Sortie ALSH	Sortie ALSH
1	QF ≥ 2500	5.00€	5.05€	5.10€
2	1750 ≤ QF < 2500	4.50€	4.55€	4.60€
3	1500 ≤ QF < 1750	4.00€	4.04€	4.08€
4	1250 ≤ QF < 1500	3.50€	3.54€	3.57€
5	1050 ≤ QF < 1250	3.00€	3.03€	3.06€
6	850 ≤ QF < 1050	2.50€	2.53€	2.55€
7	650 ≤ QF < 850	2.00€	2.02€	2.04€
8	450 ≤ QF < 650	1.50€	1.52€	1.53€
9	QF <450	1.00€	1.01€	1.01€

Nota: Pour les familles non allocataires (CAF et MSA), la majoration réglementaire sera appliquée.

- Tarifs municipaux 2021 - Service jeunesse - Local jeunes - adhésion et tarifs municipaux2020 - Activités 10-14 ans - Activités Local Jeunes

Catégorie	Quotients	2019	2019	2019	2020 3	2020 5	2020 8	Proposition	Proposition	Proposition
	familiaux	3	5	8	activités	activités	activités	2021 3	2021 5	2021 8
		activités	activités	activités				activités	activités	activités
								(+1%)	(+1%)	(+1%)
1	QF>2500	25.50€	42.84€	61.20€	25.76€	43.27€	61.81€	26.02€	43.70€	62.43€
2	1750 <qf<2500< td=""><td>22.95€</td><td>38.76€</td><td>54.06€</td><td>23.18€</td><td>39.15€</td><td>54.60€</td><td>23.41€</td><td>39.54€</td><td>55.15€</td></qf<2500<>	22.95€	38.76€	54.06€	23.18€	39.15€	54.60€	23.41€	39.54€	55.15€
3	1500 <qf<1750< td=""><td>21.42€</td><td>36.72€</td><td>49.98€</td><td>21.63€</td><td>37.09€</td><td>50.48€</td><td>21.85€</td><td>37.46€</td><td>50.98€</td></qf<1750<>	21.42€	36.72€	49.98€	21.63€	37.09€	50.48€	21.85€	37.46€	50.98€
4	1250 <qf<1500< td=""><td>20.40€</td><td>34.68€</td><td>47.94€</td><td>20.60€</td><td>35.03€</td><td>48.42€</td><td>20.81€</td><td>35.38€</td><td>48.90€</td></qf<1500<>	20.40€	34.68€	47.94€	20.60€	35.03€	48.42€	20.81€	35.38€	48.90€
5	1050 <qf<1250< td=""><td>19.38€</td><td>32.13€</td><td>38.25€</td><td>19.57€</td><td>32.45€</td><td>38.63€</td><td>19.77€</td><td>32.77€</td><td>39.02€</td></qf<1250<>	19.38€	32.13€	38.25€	19.57€	32.45€	38.63€	19.77€	32.77€	39.02€
6	850 <qf<1050< td=""><td>17.85€</td><td>28.56€</td><td>35.70€</td><td>18.03€</td><td>28.85€</td><td>36.06€</td><td>18.21€</td><td>29.14€</td><td>36.42€</td></qf<1050<>	17.85€	28.56€	35.70€	18.03€	28.85€	36.06€	18.21€	29.14€	36.42€
7	650 <qf<850< td=""><td>11.11€</td><td>19.19€</td><td>26.26€</td><td>11.22€</td><td>19.38€</td><td>26.52€</td><td>11.33€</td><td>19.57€</td><td>26.78€</td></qf<850<>	11.11€	19.19€	26.26€	11.22€	19.38€	26.52€	11.33€	19.57€	26.78€
8	450 <qf<650< td=""><td>9.09€</td><td>15.15€</td><td>21.21€</td><td>9.18€</td><td>15.30€</td><td>21.42€</td><td>9.27€</td><td>15.45€</td><td>21.63€</td></qf<650<>	9.09€	15.15€	21.21€	9.18€	15.30€	21.42€	9.27€	15.45€	21.63€
9	QF<450	4.50€	7.50€	10.50€	4.55€	7.58€	10.61€	4.55€	7.58€	10.61€

- Tarifs local jeunes

	2019	2020	2021
Piscine			
Repas	2.90 €	2.50 €	2.50€
Cinéma			
Patinoire			
Bowling	6.60 €	6.50 €	6.50€
Sortie Mer	0.00 €	0.50 €	6.50 €
Sortie au stade Rennais			
Soccer (2 parties)			
Space Laser (2 parties)	13.50 €	13.50€	13.50€
Escalad'arbre			
Canoë			
Equitation			
Karting			
Paintball			
Ski-bus	19.10 €	19.50€	19.50 €

Finances - Tarifs municipaux 2021 - Médiathèque - Service administratif - petite enfance

Le Maire, Michel DEMOLDER, présente le dossier :

Tarifs Cimetière

Concessions	-concessions 30 ans :		
cimetière	350 € - concessions 50 ans : 650 €	-concessions 30 ans : 350 € - concessions 50 ans : 650 €	-concessions 30 ans : 350 € - concessions 50 ans : 650 €
Columbarium	Le columbarium de Pont-Péan comprend des mini-tombes enterrées (cavurnes) et des cases aériennes (cases cubiques sur un socle). Nouveaux Tarifs: - Cavurne 10 ans: 300 €	Le columbarium de Pont- Péan comprend des mini- tombes enterrées (cavurnes) et des cases aériennes (cases cubiques sur un socle). Nouveaux Tarifs: - Cavurne 10 ans : 300 €	Le columbarium de Pont-Péan comprend des mini-tombes enterrées (cavurnes) et des cases aériennes (cases cubiques sur un socle). Nouveaux Tarifs: - Cavurne 10 ans: 300 €

T		
- Cavurne 20 ans:	- Cavurne 20 ans:	- Cavurne 20 ans :
500 €	500 €	500€
- Cavurne 30 ans :	- Cavurne 30 ans :	- Cavurne 30 ans:
700 €	700 €	700 €
(Cavurne coût pour	(Cavurne coût pour la	(Cavurne coût pour
la commune : 538 €)	commune : 538 €)	la commune : 538 €)
 Case aérienne 	 Case aérienne 10 	 Case aérienne
10 ans : 600 €	ans : 600 €	10 ans : 600 €
 Case aérienne 	 Case aérienne 20 	 Case aérienne
20 ans : 900 €	ans : 900 €	20 ans : 900 €
 Case aérienne 	 Case aérienne 30 	 Case aérienne
30 ans : 1 200 €	ans : 1 200 €	30 ans : 1 200 €
Jardin du souvenir :	Jardin du souvenir :	Jardin du souvenir :
gratuité	gratuité	gratuité

Administration Générale

	2019	2020	2021
Accès	Un ordinateur mis à	Un ordinateur mis à	Un ordinateur mis à
Informatique	disposition du public en	disposition du public en	disposition du public
	mairie municipal	mairie municipal	en mairie municipal
et internet	permettant un accès	permettant un accès	permettant un accès
	informatique à internet.	informatique à internet.	informatique à
	Ce point d'accès est	Ce point d'accès est	internet. Ce point
	réservé aux personnes	réservé aux personnes	d'accès est réservé
	qui sont en demande en	qui sont en demande en	aux personnes qui
	matière d'impression de	matière d'impression de	sont en demande en
	documents, d'accès	documents, d'accès	matière d'impression
	internet, de rédiger un	internet, de rédiger un CV	de documents, d'accès
	CV par exemple, d'y	par exemple, d'y	internet, de rédiger un
	répondre	répondre	CV par exemple, d'y
	ponctuellement :	ponctuellement :	répondre
	Accès limité à 1 heure	Accès limité à 1 heure	ponctuellement :
	(gratuité)	(gratuité)	Accès limité à 1 heure
	Impression Noir et Blanc :	Impression Noir et Blanc :	(gratuité)
	0.15 € la feuille	0.15 € la feuille	Impression Noir et Blanc
	Impression Couleur: 0.30	Impression Couleur : 0.30 €	: 0.15 € la feuille
	€ la feuille	la feuille	Impression Couleur:
	(même tarif que les	(même tarif que les	0.30 € la feuille
	photocopies)	photocopies)	(même tarif que les
			photocopies)
Photocopie	- Photocopies : A4 : 0.15 €	- Photocopies : A4 : 0.15 €	- Photocopies : A4 : 0.15
Télécopie	et A3 : 0.30 €	et A3 : 0.30 €	€ et A3 : 0.30 €
	- Couleur= (tarif NB*2)	- Couleur= (tarif NB*2)	- Couleur= (tarif NB*2)
	- Télécopie : 0.15 €	- Télécopie : 0.15 €	- Télécopie : 0.15 €
	Maintien des tarifs	Maintien des tarifs	Maintien des tarifs
	PLU : le PLU est	PLU : le PLU est	PLU : le PLU est
	téléchargeable	téléchargeable	téléchargeable

	gratuitement sur le site	gratuitement sur le site de	gratuitement sur le site
	de la commune	la commune	de la commune
	- Tirage de copies (noir et	- Tirage de copies (noir et	- Tirage de copies (noir
	blanc) aux associations de	blanc) aux associations de	et blanc) aux
	la commune :	la commune :	associations de la
	Principe de la gratuité	Principe de la gratuité	commune :
	Conditions : fournir le	Conditions : fournir le	Principe de la gratuité
	papier ou acheter une	papier ou acheter une	Conditions : fournir le
	ramette de 500 feuilles à	ramette de 500 feuilles à la	papier ou acheter une
	la mairie au prix de 6 € la	mairie au prix de 6 € la	ramette de 500 feuilles
	ramette	ramette	à la mairie au prix de 6€
	20 A3 couleur par	20 A3 couleur par	la ramette
	évènement	évènement	20 A3 couleur par
			évènement
Documents	Les plans cadastraux	Les plans cadastraux	Les plans cadastraux
cadastraux	peuvent être obtenus :	peuvent être obtenus :	peuvent être obtenus :
	- sur le site	- sur le site	- sur le site
	www.cadastre.gouv.fr	www.cadastre.gouv.fr	www.cadastre.gouv.fr
	Tarif extrait cadastral :	Tarif extrait cadastral :	Tarif extrait cadastral:
	maintien à 1 € la feuille	maintien à 1 € la feuille	maintien à 1 € la feuille
	Document numérisé	Document numérisé	Document numérisé
	imprimé (S.I.G.).	imprimé (S.I.G.).	imprimé (S.I.G.).
		, ,	

Divers

2018	2020	2021

Droits de place	- Forfait 40 €/jour :	- Forfait 40 €/jour :	- Forfait 40 €/jour :
•	stationnements	stationnements	stationnements
	temporaires de	temporaires de grands	temporaires de grands
	grands gabarits,	gabarits, semi-	gabarits, semi-
	semi-remorques,	remorques, poids lourds,	remorques, poids
	poids lourds, cirques	cirques sur la commune.	lourds, cirques sur la
	sur la commune.	- Maintien à 1.20€/	commune.
	- Maintien à 1.20€/	mètre linéaire et par	- Maintien à 1.20€/
	mètre linéaire et par	jour : petits commerçants	mètre linéaire et par
	jour : petits	ambulants s'implantant	jour : petits
	commerçants	de façon occasionnelle.	commerçants
	ambulants	- Maintien à 1 €/ mètre	ambulants s'implantant
	s'implantant de	linéaire et par jour :	de façon occasionnelle.
	façon occasionnelle.	petits commerçants	- Maintien à 1 €/ mètre
	- Maintien à 1 €/	ambulants s'implantant	linéaire et par jour :
	mètre linéaire et par	de façon régulière	petits commerçants
	jour : petits	(abonnement pour 1 an)	ambulants s'implantant
	commerçants	(abolinement pour 1 all)	de façon régulière
	ambulants		(abonnement pour 1 an)
	s'implantant de		(abolifichient pour 1 all)
	façon régulière		
	(abonnement pour 1		
	an)		
Point de vente	Maintien des	Maintien des tarifs des	Maintien des tarifs des
(Dimanche matin)	tarifs des droits de	droits de place aux	droits de place aux
Parking du Centre	place aux	commerçants depuis le	commerçants depuis le
Commercial « Les	commerçants depuis	1 ^{er} octobre 2011 :	1 ^{er} octobre 2011 :
Genêts »	le 1 ^{er} octobre 2011 :	- occasionnel	- occasionnel
	- occasionnel	1.52 €/ml	1.52 €/ml
	1.52 €/ml	- abonnement	- abonnement
	- abonnement	10.10 € /ml pour	10.10 € /ml
	10.10 € /ml	le trimestre	pour le trimestre
	pour le trimestre		
Badge-Transpondeur	Les bâtiments	Les bâtiments	Les bâtiments
	communaux du pôle	communaux du pôle	communaux du pôle
	scolaire et de	scolaire et de l'espace	scolaire, de l'espace
	l'espace Beausoleil	Beausoleil sont équipés	Beausoleil et salles de
	sont équipés d'un	d'un barillet	sports sont équipés
	barillet électronique.	électronique. En cas de	d'un barillet
	En cas de perte, de	perte, de détérioration	électronique. En cas de
	détérioration ou de	ou de non-restitution du	perte, de détérioration
	non-restitution du	badge, la personne devra	ou de non-restitution du
	badge, la personne	s'acquitter de la somme	badge, la personne
	devra s'acquitter de	de 40 €	devra s'acquitter de la
	la somme de 40 €		somme de 40 €
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	<u> </u>	

Demandes externes (Hors associations de la commune) :

Location de barrières métalliques (unité)	4,00 €
Transport de barrières métalliques (par tranche de 20)	10,00 €
Location podium (un jour)	180,00 €
Caution pour location du podium	300,00 €

Tarifs service municipal petite enfance

Service municipal petite enfance	2019	2020	2021
Espace jeux - adhésion annuelle par enfant	Maintien à 12 €	Maintien à 12 €	Maintien à 12 €
L.A.E.P. (lieu accueil enfants-parents)	Gratuité	Gratuité	Gratuité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide :

- **D'ACCEPTER** les tarifs présentés ci-dessus pour l'année 2021.

2020-98 Finances – Budget annexe – Z.A. Pont-Mahaud – stocks 2020 : Décision Modificative n°1

Michel DEMOLDER, Maire, présente le dossier :

Le budget annexe de la Zone du Pont-Mahaud implique la tenue d'une comptabilité de stocks : ce suivi permet de retracer les opérations relatives aux biens entrant dans un cycle de production (en l'occurrence la production de parcelles commercialisables) et destinés à être revendus.

Des opérations comptables sont alors effectuées chaque année pour l'annulation du stock initial et l'intégration du stock final (qui correspond aux surfaces restant à vendre * coût de production).

En 2020, les dépenses comptabilisées correspondent à :

- Des charges financières (2 117.25€) dans le cadre du prêt relais (jusqu'en juillet 2020) puis les frais d'engagement d'une ligne de trésorerie contractée en attendant d'enregistrer la vente de la totalité des lots.
- Des dépenses pour frais de bornage complémentaires et entretien d'espaces verts (1 475.10€)

Les recettes correspondent à la vente du lot 2 (3 511m²) pour un montant de 111 330€ HT.

Situation des lots restants (décembre 2020) :

Lots	prix	surface
9	133 110,00 E	4237
10	137 670,00 E	4389
Total	270 780.00 E	8 626 m²

En concertation avec le Trésorier de la Commune, comme chaque année, l'état comptable des stocks 2020 a été établi et est le suivant :

Surface <u>totale</u> des terrains de la ZA en m2	28 841
Coût de production au m2	39.10€
Surface restant à vendre en m2	8 626
Valeur des stocks à la fin de l'exercice	337 307,94€

Soit : Stock (initial au 01/01/2020) : 473 089,05 € Stock (final au 31/12/2020) : 337 307,94 €

Aussi, il est proposé au Conseil municipal la décision modificative N°1 suivante au titre de la passation des écritures de stocks 2020 et de l'intégration des frais financiers au prix de revient (écritures d'ordre) :

Section de fonctionnement			
DEPENSES	RECETTES		
Article 608 – chap. 043 : 2 118 € (intégration des frais	Article 71355 chap. 042 : + 337 308 €		
financiers)	(intégration stock final 2020)		
	Article 7015 : - 337 308 € (équilibre de la section)		
	Article 796 – chap 043 : 2 118 € (intégration des frais		
	financiers)		
Total : 2 118 €	Total : 2 118 €		
Section d'inv	vestissement		
DEPENSES	RECETTES		
Article 3555 chap. 040 : + 337 308 €	Article 1641 : 337 308€ (équilibre de la section)		
(intégration stock final 2020)			
Total : 337 308 €	Total : 337 308 €		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide :

- **D'ACCEPTER** la décision modificative ci-dessus

2020-99 Finances – Budget principal Commune - Décision Modificative n°4

Michel DEMOLDER, Maire, présente le dossier :

Par délibération du 3 mars 2020, le Conseil Municipal a approuvé le budget communal 2020.

Il apparait à ce jour nécessaire de réaliser des ajustements de crédit pour les opérations suivantes (en section d'investissement) :

imputation	no o net o net	lib allá Onávertia e	a ha a musetia a a
comptable	montant	libellé Opération	observations
21318-124-4	2 000 €	ALARMES PPMS BATIMENT SALLE DE SPORTS	Ajustement de la prévision
			Prévu au BP : 17 200€
21312-109-2	400 €	ALARMES PPMS BATIMENT RESTAU SCOLAIRE	Montant du devis prévisionnel : 20 000 €
			soit DM + 3 000€
21312-79-2	400 €	ALARMES PPMS BATIMENT ECOLE MATERNELLE	

21312-22-2		ALARMES PPMS BATIMENT ECOLE ELEMENTAIRE	
21318-61-3	- 1000€	ALARMES PPMS BATIMENT MEDIATHEQUE	
2315-132-8	-3 000 €	AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE RD 36	pris en charge par Rennes Métropole

2-Signalisation aire d'accueil des gens du voyage

imputation			
comptable	montant	libellé Opération	observations
2152-16-8	500€	SIGNALISATIONS - Aire d'accueil Gens du Voyage	non prévu au BP 2020
2315-132-8	-500 €	AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE RD 36	pris en charge par Rennes Métropole

3- aménagement d'un terrain de foot public - secteur Mouton Blanc

imputation comptable	montant	libellé Opération	observations
		Aménagement terrain de de foot public -	
2128-164-8	7 000 €	secteur Mouton Blanc	non prévu au BP 2020
			diminution de la prévision BP
			2020
			Soit 10 000 € - 2 500 € = 7
2128-164-8	-2 500 €	clôture aire de jeux Mouton Blanc	500€
		Création terrain de foot public - secteur salle de	prévu au BP 2020 : 4 500€
2128-62-4	-4 500 €	sports	soit retrait de crédits

4- MODIFICATION d'une imputation comptable (recettes d'investissement)

imputation	,		
comptable	montant	libellé Opération	observations
1341-78-2	- 69 981 €	Subvention DETR Travaux groupe scolaire 2020	erreur de saisie du BP au niveau de l'opération
1341- <mark>79</mark> -2	62 000 €		
1341-22-2	1 981 €		Répartition école
1341-90-4	6 000 €		élem/maternelle/esp enfance

Ces opérations n'ont pas d'impact sur le montant global du budget, il s'agit de transfert de crédits.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide :

- **D'ACCEPTER** la décision modificative ci-dessus

2020-100 Administratif – démission conseiller municipal syndicat de restauration

Romuald FRISSON quitte la séance à 22h00.

Michel DEMOLDER, Maire, présente le dossier :

Romuald FRISSON, actuellement représentant titulaire du syndicat Intercommunal de la Restauration, a déposé sa démission.

Il est proposé que sa suppléante, Valérie FORNARI devienne titulaire et que Anne JOUET soit suppléante. Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec une voix CONTRE (Dominique CANNESSON) et 24 voix POUR, décide :

- D'ACCEPTER la démission de Monsieur FRISSON Romuald
- D'ACCEPTER que Mme Valérie FORNARI soit titulaire du Syndicat de Restauration
- **D'ACCEPTER** que Mme Anne JOUET soit suppléante du Syndicat de Restauration

Romuald FRISSON revient à 22h05.

Délégations des attributions du conseil municipal au maire (art. L.2122.22 du C.G.C.T.)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-37 du 25 mai 2020 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Maire ;

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de cette délégation :

Services	ERGONOMIE DES POSTES: 1	LYRECO	62,82 €
techniques	clavier souris sans fil DST	Rue Alphonse Terroir	
		59770 MARLY	
Enfance vie	Remplacement Réfrigérateur	REXEL	416,98€
scolaire	ALSH	222 route de Lorient	
		35000 RENNES	
Services	Batterie HILTI	RENNES BATTERIE	249,00€
techniques		93 avenue Gros-Malhon	
		35000 RENNES	
Services	Sacs ecopiège	TRISKALIA	108,00€
techniques		Zi de Lanrinou	
		CS20100	
		29206 LANDERNEAU	
Services	1 FAUTEUIL ERGONOMIE DES	BUREAU CONCEPT	646,67€
techniques	POSTE DE TRAVAIL DST	PA les vents d'ouest	
		35530 NOYAL SUR VILAINE	
Services	Pose et dépose illuminations de	INEO ATLANTIQUE	3 499,02 €
techniques	Noël	ZI de courbouton	
		35550 LIEURON	
Services	ST - Sapins de noel 2020	PEPINIERE ARBO	436,26€
techniques		La quinvrais	
		35830 BETTON	
Services	Aire de Jeux Parc Mouton Blanc	KOMPAN	17 370,00
techniques	complément 2020	363 Rue Marc Seguin	€
		77198 DAMMARIE LES LYS	

Pont-Péan, le 8 décembre 2020 Le Maire, Michel DEMOLDER